

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES
YVELINES**

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

1800-1940

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DE LA
SOUS-SÉRIE 4P**

**Par Anne-Louise Le Cossec, stagiaire de l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines (2012), révisé
par Magalie Rousselin, assistante principale du patrimoine**

**Coordination scientifique : Claude Laude, conservateur en chef du patrimoine, sous la direction
d'Elisabeth Gautier-Desvaux, conservateur général du patrimoine, Directeur des Archives
départementales des Yvelines**

Montigny-le-Bretonneux 2012

INTRODUCTION

1. Zone d'identification

COTE(S)	4P 1 - 106
INTITULE	CONTRIBUTIONS INDIRECTES
DATES EXTRÊMES	1800-1940
DESCRIPTION PHYSIQUE	Ce fond contient 106 articles représentant 6,5 ml
ORGANISME RESPONSABLE DE L'ACCES INTELLECTUEL	Archives départementales des Yvelines
LANGUE	français

2. Zone du contexte

2.1. Nom du producteur :

Service des contributions indirectes

2.2. Histoire administrative :

Supprimé, en même temps que ces impôts, par les décrets des 19-25 février et 2-17 mars 1791, le service des contributions indirectes est rétabli sous la dénomination de « Régie des Droits Réunis » par la loi du 5 ventôse an XII. Ses attributions sont : les voitures publiques, la garantie des matières d'or et d'argent, les cartes, l'octroi de la navigation, les boissons (vins, liqueurs, cidres, poirés, bières, vinaigres) et les distilleries, les tabacs, les sels, les poudres et salpêtres, les octrois municipaux et de bienfaisance.

Ayant conscience de l'impopularité de tels droits auprès de la population, particulièrement ceux portant sur les boissons, Louis XVIII promet leur suppression, mais les difficultés financières de l'État ont raison de son engagement. Il change alors le nom du service en « Direction des contributions indirectes », à laquelle il joint, en 1814, la Régie des douanes qui en sera cependant à plusieurs reprises dissociée : d'abord par le décret du 25 mars 1815, jusqu'au décret du 27 décembre 1851 qui les réunit à nouveau sous le titre de « direction générale des douanes et des contributions indirectes », avant que le décret du 19 mars 1869 ne les sépare à nouveau.

Ainsi, après un intermède révolutionnaire, le système fiscal retrouve peu à peu des accents d'Ancien Régime.

À la multitude des droits, répond une organisation complexe, dont l'architecture reste globalement la même tout au long des XIXe et XXe siècles. La direction générale des contributions indirectes dépend du ministère des finances. Il y a une direction par département siégeant généralement au chef-lieu. Au début du XIXe siècle, le ressort de la direction de la Seine-et-Oise comprend 5 arrondissements : Mantes, Pontoise, Versailles, Corbeil et Étampes, auxquelles s'ajoutent, à partir de 1838, Rambouillet.

De 1895 à 1920, le découpage administratif est le suivant :

- division administrative de Versailles regroupant les arrondissements de Versailles et Mantes
- sous-direction de Corbeil avec les arrondissements de Corbeil et Étampes
- sous-direction de Pontoise comprenant l'arrondissement de Pontoise plus la recette de Magny-en-Vexin, issue de l'arrondissement de Mantes

- sous-direction de Rambouillet

En 1920, une nouvelle organisation est mise en place :

- la division administrative de Versailles supervisant les arrondissements de Versailles (sauf les recettes d'Herblay et Triel), Mantes (sauf Magny-en-Vexin) et Rambouillet
- la sous-direction de Corbeil (arrondissement de Corbeil plus la recette de Dourdan issues de l'arrondissement de Rambouillet)
- la sous-direction de Pontoise (arrondissement de Pontoise plus les recettes rattachées de Magny-en-Vexin, Herblay et Triel).

D'autres services dépendent de la direction départementale des contributions indirectes :

- le bureau des garanties des matières d'or et d'argent siégeant à la recette principale des contributions indirectes à Versailles.
- le service des sucres et distilleries du département exerçant son contrôle sur les sucreries, les glucoseries, les distilleries industrielles et agricoles et les produits pharmaceutiques
- la commission de débits de tabac présidée par le préfet
- les octrois municipaux qui évoluent beaucoup au cours de cette période ; on passe de 7 villes en 1847 (Versailles, Pontoise, Étampes, Saint-Germain-en-Laye, Corbeil, Rambouillet et Sèvres) à 13 villes en 1923 (Versailles, Corbeil, Enghien-les-Bains, Étampes, Meudon, Montmorency, Poissy, Pontoise, Rueil, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Sèvres et Rambouillet)

2.3. Historique du classement :

L'intégrité du fond des contributions indirectes a été respectée. Aucun document n'a été rétrocédé aux nouveaux départements issus de l'ancienne Seine-et-Oise.

En 1991, 22 articles relevant de la sous-série 4P ont été récolés sommairement. Les autres documents ont été cotés sans analyse (4P 23 à 48) pour le déménagement en 2003. Ils ont fait l'objet d'un récolement sommaire en septembre 2011.

L'ensemble du fond est classé par Anne-Louise Le Cossec, stagiaire en Master I de l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines en mars 2012. Dans le cadre de la remise aux normes des instruments de recherche, ce travail est partiellement révisé par Magalie Rousselin, assistante principale.

2.4. Modalité d'entrée :

Les registres des entrées ne comportent aucune mention de versement par la direction des contributions indirectes. Par contre, plusieurs versements de documents divers ont été effectués entre 1929 et 1969 par la direction des contributions directes.

3. Zone du contenu et de la structure

3.1. Présentation du contenu :

La sous série 4P regroupe les dossiers relatifs aux contributions indirectes, c'est à dire les impôts perçus, non sur les biens eux-mêmes, mais sur l'usage qu'on en fait, et qui n'astreignent personne directement, mais ceux seulement qui usent des objets ainsi imposés, tandis que les contributions directes portent sur les individus, selon des rôles définis pour chacun.

Si les archives relatives à l'administration des contributions indirectes peuvent paraître assez arides au premier abord, en raison de leur caractère majoritairement sériel, elles n'en constituent pas moins une source déterminante pour l'histoire des finances, concernant notamment l'évolution du rapport de l'État, mais aussi des contribuables, à l'impôt. Elles transcrivent également la surveillance des agents de l'administration, leurs opinions politiques et leurs mœurs faisant l'objet d'une véritable enquête. Cette sous-série intéresse aussi l'histoire économique locale

Le classement de cette sous-série commence par des dossiers généraux : réglementation et personnel (directeurs, inspecteurs, receveurs, ou encore surnuméraires, soit les individus liés à la perception des impôts indirects). Les quelques documents relatifs aux douanes ont été placés ici en raison de l'absence d'un fonds dédié à cette administration au sein des Archives départementales des Yvelines.

Viennent ensuite, les recettes buralistes, dont l'importance et la spécificité de la fonction, vis-à-vis du personnel des contributions indirectes, ont paru justifier une mise en lumière particulière.

Les archives des monopoles d'État se composent essentiellement de dossiers de demandes de titulaires ou de gérance de débits de tabac ou de poudre, ainsi que quelques affaires particulières concernant les allumettes chimiques.

Pour les dossiers de nominations à des recettes buralistes, à des débits de tabac ou de poudre, il faut noter que, mis à part les cas où la distinction a été faite dans la constitution des dossiers à l'origine, ils recouvrent à la fois : les différentes situations à l'origine de ces nominations (créations, vacances, ou bien annexions à un autre type de débit) ; les différents titres possédés alors par le demandeur (titulaire, en possession du débit, simple gérant, ou bien encore nommé à la survivance) ; enfin l'état d'avancement des dossiers, les demandes pouvant être en instance, ajournées, rejetées ou en situation d'obtenir un agrément.

Les contributions indirectes touchent différents objets sous de multiples formes dont témoigne la composition du fonds des Archives départementales des Yvelines. Les droits sur les boissons occupent la plus grande partie du fonds. Ils constituent donc une réelle nécessité fiscale. De nombreux documents portent sur le recensement de la population des différentes villes dans la mesure où celui-ci détermine le montant des droits à percevoir. Il convient en outre de noter le nombre important de dossiers de demande d'abonnement des débitants de boissons.

4. Zone des conditions d'accès et d'utilisation

4.1. Condition d'accès :

Compte tenu de leur date de production ces dossiers sont communicables, à moins que ne s'y opposent des impératifs de conservation.

4.2. Conditions de reproduction :

Toute réutilisation d'images issues de ces fonds et reproduites par voie photographique ou numérique, à d'autres fins que la recherche personnelle, devra faire l'objet d'une autorisation préalable.

5. Zone des sources complémentaires

5.1. Sources complémentaires :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES YVELINES

Série C Fonds des Généralités

C 84 Personnel : sentences de réception des directeurs, receveurs et commis ; poursuites (1738-1790).

C 85 Enregistrement des baux des fermes générales et des sous-fermes (1686-1786).

C 86 Boissons : fixation du prix commun des vins, cidres et poirés (1742-1786).

C 87 Boissons : procès verbaux dressés par les commis de l'exercice (1697-1790).

C 88 Gabelles et sel : enregistrement des baux, commissions de régatiers et d'officiers, procès verbaux des commis du grenier à sel (1615-1784).

C 89 Tabacs : baux, dépôts de vignettes, procès verbaux de saisies (1709-1790).

C 90 Droits divers : papiers et parchemins timbrés (1721-1780), marques d'or et d'argent (1745-1781), droits de marque des toiles venant de l'étranger (1764), droits sur le café (1723), droits de jauge des vins (1708-1764), droits sur les cuirs (1707-1788), droits divers (1706-1789).

C 3476 Droits d'octroi des villes de Mantes (1669-1792) et de Rosny (1788).

C 3477 Élection de Montfort-l'Amaury : registre des gros des paroisses de Saint-Cyr et Fontenay (1784-1789).

Série K Lois, ordonnances, arrêtés

5K Conseil de préfecture

5K 14 Registre d'ordre des arrêtés relatifs aux contributions (1860-1872).

5K 15-18 Registres d'ordre des affaires déposées au greffe en matière de contributions (1925-1938).

5K 281-283 Dossiers de procédures : établissements insalubres (1875-1917), contentieux fiscal (1874-1926).

Série L Administration et tribunaux de la période révolutionnaire

1L Fonds du département

1L 519 Garantie des matières d'or et d'argent (an IV-an VII).

1L 521 Sel et tabac (1791-1793).

2L Fonds des districts

2L/Versailles 102 Contributions indirectes : greniers à sel, droit de péage (1790-an III).

2L/Versailles 103 Douanes (1790).

2L/Versailles 105 Liquidation des fermes et régies générales (1791).

3L à 41 L Fonds des municipalités de cantons

Plusieurs dossiers se rapportent aux « contributions » en général et non aux contributions indirectes, supprimées théoriquement à la Révolution, cependant il est possible de trouver quelques pièces isolées notamment sur le tabac.

Série M Administration générale et économie

4M Cabinet du préfet et police générale

4M 2/57 Renseignements individuels fournis par la police au Cabinet du Préfet sur des candidats à des postes dans les contributions directes et indirectes (1937-1940).

6M Police administrative

6M 2 Poudres et explosifs : instructions (1892-1896), liste des dépôts de poudres de Seine-et-Oise (1894-1925), dépôts de poudres (1894-1906).

6M 14 Débits de boisson : loi de 1873 sur l'ivresse publique (affiche), ouverture et fermeture, rideaux et verres dépolis, distance des églises et des établissements d'enseignement, restriction de la vente de l'alcool pendant la guerre 1914-1918, ligue antialcoolique (1873-1938).

7M Établissements dangereux, insalubres, incommodes

7M 99-101 Généralités (1822-1919).

7M 103-395 Dossiers individuels d'établissements classés dont plusieurs sucreries et distilleries, situés dans le ressort des Yvelines (1800-1940).

13M Agriculture

13M 3-108 Statistiques agricoles (an IX-1940). Ces documents concernent la récolte des différents produits de l'agriculture, dont le vin, mais non les contributions indirectes.

13M 119 Caisse d'assurance des planteurs de tabac (1816-1840).

14M Administration générale et économie

14M 5 Réglementation : allumettes chimiques (1872-1878), tarifs douaniers (1853-1887).

15M Industrie

15 M 23 Fabrication de sucre : sucre de betterave (1811-1840), sucre de raisin (1810-1811).

Série U Justice

6U Tribunaux de commerce

6U 319-416 Dossiers de faillite et liquidation judiciaire (1811-1940).

6U 421-569 Actes de sociétés déposés au greffe (1808-1940).

AUTRES SERVICES D'ARCHIVES

L'ensemble des sources concernant ce sujet est recensé dans deux guides :

- *Archives économiques et financières. État des fonds au 31 mars 1976*, Ministère de l'Économie et des Finances, Services des Archives économiques et financières, Paris, 1976, 69 p.
- *Histoire des monopoles du tabac et des allumettes en France, XIXe – XXe siècles : guide du chercheur*, éditions Jacques Marseille/Altadis, 2003, 480 p.

5.2. Bibliographie :

Annuaire de Seine-et-Oise, conservés sous la cote PER 80 aux Archives départementales des Yvelines.

ARDANT (Gabriel), *Histoire de l'impôt*, Paris, Fayard, 1972, 2 volumes.

CAILLAUX (Joseph), *Les impôts en France : traité technique*, Paris, Librairie de droit et de jurisprudence, 2^e édition, 1911, 2 volumes.

D'AGAR (Ch.), *Code des contributions indirectes*, Paris, chez l'auteur, 1816

D'AGAR (Ch.), *Manuel alphabétique des contributions indirectes*, Paris, Chez l'auteur, 1817, 499 p.

DELALANDE (Nicolas), *Histoire sociale de l'impôt*, Paris, La Découverte, 2010, 125 p.

FORMERY (Louis), *Les impôts en France*, Paris, Presses universitaires de France, 1946, 590 p.

GIRARD (D.), FROMAGE (J.-B.), *Manuel des contributions indirectes et des octrois*, nouvelle édition augmentée, Paris, P. Dupont, 1857, 639 p.

JACCAZ (J.-L.), *Manuel-guide des contribuables de la régie des contributions indirectes, ou Recueil des lois, décrets, ordonnances...relatifs à la dite régie, depuis sa création et compris la loi du 15 mai 1818*, Paris, chez Pillet Aîné, libraire-imprimeur, 1819, 765 p.

LÉVY-LEBOYER (Maurice), LESCURE (Michel), PLESSIS (Alain), *L'impôt en France aux XIXe et XXe siècles*, actes du colloque des 2, 3 et 4 mai 2001, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2006, 463 p.

NEURISSE (André), *Histoire de la fiscalité en France*, Paris, Economica, 1996, 111 p.

VERLHAC (Jean-Marie), *Itinéraire d'un débitant de tabac*, Jacques Marseille (Éditions), 2005, 143 p.

SOMMAIRE

1 GÉNÉRALITÉS

1.1	RÉGLEMENTATION, AFFAIRES GÉNÉRALES	4P 1-10
1.2	PERSONNEL	4P 11-30
1.2.1	Organisation	4P 11
1.2.2	Gestion	4P 12-28
1.2.3	Surveillance	4P 29-30
1.3	DOUANES	4P 31-32

2 RECETTES BURALISTES

2.1	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	4P 33
2.2	EXPLOITATION	4P 34-39
2.2.1	Généralités	4P 34-36
2.2.2	Nominations	4P 37-39

3 MONOPOLES

3.1	TABACS	4P 40-64
3.1.1	Généralités	4P 40-46
3.1.2	Débits	4P 47-64
3.3	POUDRES	4P 65-75
3.3.1	Généralités	4P 65-66
3.3.2	Débits	4P 67-75
3.3	ALLUMETTES	4P 76-77

4 DROITS

4.1	BOISSONS	4P 78-99
4.1.1	Généralités	4P 78-88
4.1.2	Droits	4P 89-94
4.1.3	Fraudes	4P 95-99
4.2	AUTRES DROITS	4P 100-106

GÉNÉRALITES

Réglementation, affaires générales

- 4P 1 Lois, décrets, arrêtés, circulaires (an XII-1852). Enquête parlementaire sur le monopole du tabac et des poudres (1873). Rapport du directeur des contributions indirectes sur les produits constatés en 1882-1883 (1884). Droits d'entrée et de taxe unique, octroi : projet d'arrêté, tableau des communes assujetties, états des recettes (1817-1923). an XII-1923
- 4P 2-10 Affiches. 1810-1908
- 4P 2 Droits réunis, tableau nominatif des communes qui se trouvent dans le rayon de six myriamètres de Paris, avec indication des bureaux d'où dépendent ces communes, 28 février 1810, 59 x 93 cm (affiche en 2 morceaux). 1810
- 4P 3 Décret concernant les Droits Réunis du 27 avril 1814, 43 x 55. 1814
- 4P 4 Extrait de la loi du 23 décembre 1815 relative aux contributions indirectes, 5 janvier 1816, 42 x 53 cm. 1815
- 4P 5 Établissements de divers impôts, publication de la loi du 14 juillet 1855, qui autorise la perception de ces impôts, et du décret du même jour, 16 juillet 1855, 45 x 55 cm. 1855
- 4P 6 Arrêté préfectoral du 25 septembre 1856 concernant les liqueurs, sucreries, dragées et pastillages coloriés, et l'emploi des papiers coloriés servant à envelopper des substances alimentaires, 44,5 x 55 cm. 1856
- 4P 7 Établissements de divers impôts, publication de la loi du 2 juillet 1862, qui autorise la perception de ces impôts, et du décret impérial du même jour, 5 juillet 1862, 45 x 55 cm. 1862
- 4P 8 Promulgation de la loi du 1^{er} septembre 1871 sur les contributions indirectes, 44,5 x 55,5 cm. 1871
- 4P 9 Promulgation de la loi du 22 janvier 1872 portant création de nouveaux droits sur les sucreries, glucoses, allumettes, etc., 50 x 64 cm. 1872
- 4P 10 Élections municipales de 1908 : programme politique et économique du parti socialiste, 1908

Personnel

- 4P 11 Organisation.- Circulaires (1806-1822). Procès-verbal de la prestation de serment des employés de Rambouillet (1830). Vœu du conseil général de Seine-et-Oise relatif à l'indemnisation des agents (1911). Tableau des médecins du département relativement aux lieux de résidence des agents (1924). Correspondance (1832-1936). [4P 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12] 1806-1936

Gestion

- 4P 12-13 États des mutations : renseignements, tableaux, avis de nomination, correspondance. 1809-1859
- 4P 12 1809-1854
- 4P 13 1855-1859
- 4P 14 Inscription au tableau d'avancement : liste des agents, renseignements, correspondance (1921-1930, 1934). 1921-1934

4P 15-16 Nominations, mutations : renseignements, états du personnel, avis de nomination et avis de mutation collectifs ou individuels, correspondance. 1823-1937

4P 15 1823-1828, 1858-1881

4P 16 1922-1937

4P 17-28 Nomination, mutation : renseignements, avis de nomination, correspondance (par poste). 1816-1933

4P 17 Commis (1856-1930)

4P 18 Contrôleurs (1858-1933)

4P 19 Directeurs (1816-1930)

4P 20 Entrepouseur spécial des tabacs (1863-1929)

4P 21 Inspecteurs (1816-1929)

4P 22 Préposés (1865-1930)

4P 23 Receveurs (1849-1930)

4P 24 Rédacteurs (1929-1930)

4P 25 Stagiaires, emplois temporaires (1930)

4P 26 Surnuméraires : concours (1870-1929), nominations (1833-1879)

4P 27 Vérificateurs (1929-1930)

4P 28 Défenseur de l'administration près le tribunal de Rambouillet (1897)

Surveillance et secours

4P 29 Épuration : état nominatif des employés, pétitions, réclamations et correspondance. 1815-1818

4P 30 Plaintes : dénonciation, rapport, procès-verbal, correspondance. 1818-1921

Douanes

4P 31 Réglementation : lois, ordonnances, circulaires (1816-1871). Concours : circulaires, affiches, modalités d'inscription (1911-1914). Correspondance générale (1833-1910). 1816-1914

4P 32 Promulgation de la loi de douanes du 8 juillet 1871, affiche, 45 x 56 cm. 1871

RECETTES BURALISTES

Les recettes buralistes sont réparties selon 2 classes, la 1^e classe correspond aux recettes émettant mensuellement plus qu'un nombre défini de timbres, elles sont confiées à des fonctionnaires bénéficiant d'emplois réservés et rémunérés par une remise dégressive sur les timbres, avec un minimum garanti. Titulaires de cette charge, ils doivent en effectuer la gérance personnellement, et bénéficient d'une retraite. Les recettes de 2^e classe constituent la majorité des recettes, elles sont souvent attribuées à des gérants de débit de tabac qui complètent ainsi leurs revenus.

4P 33 Administration générale.- Circulaire et instruction relatives au timbre (an X-an XI). Cumul des fonctions, conseillers municipaux : demandes de renseignements, correspondance (1855-1909). Demande des habitants de Chamarande pour être rattachée à la circonscription de Lardy (1901). Codes du timbre (1935, 1937). an X-1937

Exploitation

Généralités

- 4P 34 Recettes buralistes-débits de tabac : états de consistance, des débits de tabac simple, des recettes-débits. 1900
- 4P 35 Créations, annexions ou suppressions de recettes principales et de distributions auxiliaires : avis, extraits de registres de délibérations municipales, correspondance. 1872-1925
- 4P 36 Révocations, demandes de réintégration : correspondance. 1865-1881

Candidatures, nominations

- 4P 37* Recettes buralistes : registre des candidats. 1899-1922
- 4P 38* Recettes buralistes-débits de tabacs : registre des candidats aux vacances. 1907-1918
- 4P 39 Candidatures à la gestion de recettes buralistes (et des débits de tabac annexés) : dossiers de mise en instance, agréments, renseignements, avis de nomination, correspondance. 1838-1937

MONOPOLES

Tabacs

Généralités

- 4P 40 Lois, décrets, arrêtés, circulaires (an XII-1872). Modèle de cahier des charges pour l'adjudication du transport des tabacs (1816). Plan d'un régime d'impôt à substituer au monopole du tabac proposé par la chambre de commerce de Strasbourg (1818). Commission d'enquête instituée par la chambre des députés sur la culture, la fabrication et la vente de tabac : correspondance, circulaires (1835). Plantation illicite : avis, correspondance (1818-1877). an XII-1877
- 4P 41-45 Affiches. 1808-1814
- 4P 41 Arrêté préfectoral du 18 août 1808 relatif à l'inventaire des feuilles de tabac indigène, 43 x 53 cm. 1808
- 4P 42 Extrait du décret du 29 décembre 1810 relatif à l'interdiction de la culture du tabac dans le département de Seine-et-Oise, 42 x 54 cm. 1812
- 4P 43 Avis du préfet de Seine-et-Oise, du 2 juin 1813, rappelant à ses administrés que les dispositions du décret impérial du 29 décembre 1811, interdisent la culture du tabac dans ce département, 42 x 51 cm. 1813
- 4P 44 Ordonnance du roi, du 17 mai 1814, fixant le prix de vente du tabac de cantine, et autorise les propriétaires des tabacs en feuilles ou des tabacs dénués des marques légales, à les vendre à la Régie, ou à les exporter, 44 x 54 cm. 1814
- 4P 45 Ordonnance du roi, du 29 juin 1814, relative à la culture du tabac, 44 x 54 cm. 1814
- 4P 46 Commission des bureaux de tabac : liste des membres, délibérations, procès-verbaux, tableau des débits vacants, liste des candidatures, correspondance. 1920-1936

Il existe deux types de commissions chargés d'établir les listes des candidatures d'après le décret du 28 novembre 1873, qui vient compléter celui du 25 mars 1852 sur la répartition des compétences concernant les nominations. Ainsi le ministère des finances, chargées de celles concernant les débits les plus importants, prend conseil auprès d'une commission spécialement nommée annuellement et composée de députés et conseillers d'État en service ordinaire ou extraordinaire, et qui est donc chargée d'établir la liste des candidatures. Ce n'est pas de cette commission dont il s'agit ici, mais de celle chargée d'établir la liste des candidatures aux débits moins importants, et à compétence départementale, elle est présidée par le préfet. Elles

établissent donc les listes de candidatures, basées sur les services rendus par les prétendants, et elles décident également s'il y a lieu d'accorder ou non une dispense à la gérance.

Débits

Le pouvoir exécutif est à l'origine des nominations. Le décret du 28 mars 1852 répartit les nominations entre le ministre des finances, pour les débits d'un produit supérieur à une certaine somme, tandis que les autres sont de la compétence du préfet. Dans une volonté de prévenir les abus, un décret du 23 novembre 1873 stipule que les bureaux de tabac doivent être délivrés sous certaines conditions, et notamment que les nommés doivent justifier de services rendus à l'État dont les moyens d'existence sont insuffisants, ce qui explique la présence dans les dossiers de candidatures d'états de service, de diverses lettres de recommandation, ainsi que d'un bilan des ressources des demandeurs. Ces demandeurs ne sont pas nécessairement les individus ayant rendu ces services, comme des officiers de l'armée par exemple, il peut s'agir également de leurs filles ou de leurs veuves.

Comme pour les recettes buralistes, le classement des débits est défini selon l'importance des ventes. Seule la 1^e classe avait une réelle importance, rapportant plus de la moitié du bénéfice net pour l'État, et dont la gérance était souvent affermée.

4P 47	Mouvements : tableaux, bordereaux récapitulatifs des débits vacants, liste des candidatures, états nominatifs, correspondance.	1920-1931
4P 48	Recommandations : correspondance.	1836-1930
4P 49	Demandes d'ouverture ou de réouverture : correspondance.	1812-1871
4P 50	Projets de création de bureaux de tabacs, autorisations, ajournements et rejets : extraits de casier judiciaire, correspondance (par ordre alphabétique des communes).	1925-1931
4P 51	Surveillance. –Revente du tabac dans les restaurants et débits de boissons : demande d'autorisation (1844-1930). Plaintes et réclamations contre des débitants (1852-1936).	1844-1936
4P 52-64	Candidatures	1838-1839
4P 52*	Bureaux de tabacs : registre des candidats.	1899-1923
4P 53	Candidatures antérieures au décret du 28 mars 1852 : demandes, renseignements, avis.	1850-1852
4P 54	Vacances et propositions de nomination en vertu du décret du 25 mars 1852 : état de présentation des candidats et arrêtés.	1852-1856
4P 55-58	Dossiers individuels : états de services, renseignements, recommandations, réclamations, correspondance (par ordre alphabétique).	1838-1939
4P 55	A-D	
4P 56	E-K	
4P 57	L-O	
4P 58	P-Y	
4P 59-60	Candidatures à la gérance des débits de tabac de 1 ^{ère} classe (par ordre alphabétique) : renseignements, extraits du casier judiciaire, correspondance.	1923-1937
4P 59	1923-1930	
4P 60	1931-1937	
4P 61	Candidatures dans les départements autres que la Seine-et-Oise : renseignements, correspondance.	1928-1937
4P 62-64	Agrément des candidats (par ordre alphabétique) : renseignements, extraits du casier judiciaire, correspondance.	1931-1937

4P 62 1931
4P 63 1932-1934
4P 64 1935-1937

Poudres

Généralités

4P 65 Réglementation relative à la fabrication de salpêtre, la vente et le dépôt des poudres ainsi qu'à la lutte contre la fraude : circulaires, instructions, arrêtés, mémoire, correspondance. 1809-1909
4P 66 Plaintes, réclamations : pétitions, arrêtés correspondance. vers 1816-1898

Débits

4P 67 Création, rétablissement ou reprise de débits : demandes de commission, pétitions, renseignements, avis de nomination. 1817-1899
4P 68 Autorisations d'ouverture (par commune). 1836-1847
4P 69 Nominations : renseignements, arrêtés, correspondance. 1869-1927
4P 70 Débitants : renseignements, états, correspondance. 1816-1832
4P 71 Entrepôt de Corbeil : états des ventes nominatifs. 1825-1836

4P 72-73 Poudres de chasse et de mine : états des ventes nominatifs et quantitatifs. 1852-1869
4P 72 1852-1857
4P 73 1857-1859

4P 74 Cartouches, fabrication et vente : correspondance. 1866-1885
4P 75 Achats : demandes d'approvisionnement, de visa, correspondance. 1851-1920

Allumettes

4P 76 Exécution du monopole établi par la loi du 2 août 1872 : correspondance, circulaires, arrêtés, règlements, affiche. 1872-1875
4P 77 Lutte contre la fraude : décrets, circulaires, correspondance. 1875-1890

DROITS

Les droits sur les boissons qui représentent la majorité des contributions indirectes dans ce fonds, constituent la branche la plus importante des droits recourés par l'administration des contributions indirectes.

Il faut ainsi distinguer, d'après la loi du 25 novembre 1808, les droits de gros, d'entrée et de détail, autrement appelés droits de circulation, et tous trois cumulables. Le premier est touché à la sortie de l'exploitation, il précède tout enlèvement, et est signifié par la délivrance d'un congé ou passavant, le second est relatif au franchissement de l'enceinte des villes dont la population agglomérée dépasse un certain seuil, enfin le dernier est basé sur la vente faite par les débitants aux particuliers, il est constaté et perçu lors des exercices autorisés chez les débitants et marchands de gros. Ce droit de détail peut cependant être remplacé par un abonnement, ce qui permet aux débitants et marchands de gros d'éviter les exercices impopulaires. Il est calculé selon la moyenne des ventes définie d'après les derniers exercices. En 1817, les transports de vins à destination des négociants ou des vendeurs en détail sont cependant affranchis des droits de circulation contre un acquit à caution, tandis que les droits de gros et de détail cessent d'être cumulables.

La loi du 24 juin 1824 distingue deux types de boissons en se basant sur leur degré alcoolique désormais calculable :
- *les boissons dites hygiéniques, soit les vins, cidres, bières, et poirés destinés aux particuliers, sont soumises à un droit dit « de circulation » (basé sur les quantités produites et livrées à la consommation¹), un droit d'entrée, variable selon la population des villes, enfin un droit de détail.*
- *les alcools sont quant à eux soumis aux droits de consommation et d'entrée.*

Les autres droits portent sur le sucre, le sel, les voitures publiques, la navigation ou encore le chiffre d'affaires.

Boissons

Généralités

- 4P 78 Réglementation : lois, décrets, arrêtés, circulaires, instructions, mémoires, affiches, correspondance. an XII-1896
- 4P 79-86 Affiches an XII-1860
- 4P 79 Arrêté préfectoral relatif à l'inventaire des cidres et poirés, 30 fructidor an 12, 41 x 54 cm. an XII
- 4P 80 Avertissement du préfet informant les propriétaires et détenteurs de vins, cidres et poirés qu'ils doivent s'acquitter des droits, 21 prairial an XIII, 42 x 54 cm. an XIII
- 4P 81 Décret impérial relatif au transport des eaux-de-vie, esprits et liqueurs, 10 février 1810, 42 x 53 cm. 1810
- 4P 82 Arrêté relatif aux débitants de boissons en retard d'acquitter les droits constatés chez eux, 28 juillet 1814, 43 x 53 cm. 1814
- 4P 83 Arrêté relatif à l'exécution de la loi du 24 juin 1824 sur l'exercice des fabriques de liqueurs, 15 juillet 1841, 43 x 55 cm. 1841
- 4P 84 Rapport fait au gouvernement de la république sur la suppression des exercices dans les débits de boisson et décret du gouvernement provisoire relatifs à l'abolition de l'exercice, 31 mars 1848, 72 x 104 cm (affiche en 2 parties). 1848
- 4P 85 Publication du décret relatif à l'abolition de l'exercice dans les débits de boissons, 3 avril 1848, 41 x 58 cm. 1848

¹ Loi du 29 décembre 1900.

4P 86 Arrêté préfectoral du 31 juillet 1860 relatif à l'établissement d'un nouvel impôt sur les alcools et publication de la loi du 26 juillet 1860 qui autorise la perception de cet impôt, 44 x 56 cm.
1860

4P 87 Enquêtes de 1820, 1850 et 1880 sur le régime des boissons : circulaires, questionnaires et réponses, correspondance. 1820-1880

4P 88 Plaintes et réclamations. 1815-1899

Droits

4P 89 Droits de circulation, d'entrée, de taxe unique, de détail et de licence, octroi : recensement et états de la population des communes en vue de la perception, extraits de délibérations municipales, arrêtés ou projets, réclamations, pétitions, correspondance, dont affiches. 1811-1852

4P 90 Révisions quinquennales des tarifs pour les villes de Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Argenteuil et Villeneuve-Saint-Georges : arrêtés, affiches, correspondance. 1885-1895

4P 91 Arrêté préfectoral du 30 décembre 1895, relatif à la révision quinquennal des tarifs appliqués dans les villes de Versailles, de Saint-Germain-en-Laye et d'Argenteuil, affiche, 45 x 56 cm.
1895

4P 92-94 Abonnements : extraits de registre de délibérations municipales, états des propositions faites par les débitants, états des soumissions d'abonnement, souscriptions, réclamations, correspondance, dont dossiers par débitant et par arrondissement. 1830-1897

4P 92 1830-1835

4P 93 1836-1839

4P 94 1840-1897

Lutte contre la fraude

4P 95 Soupçons de fraude : correspondance dont la majorité tient à des demandes d'exercer chez les suspects. 1825-1895

4P 96 Difficultés mises à l'intervention des autorités : rapports, correspondance. 1819-1851

4P 97 Affaire des marchands de vin et des vigneron contre la Régie : avis, arrêtés, correspondance. 1830-1831

4P 98-99 Affaire des liquoristes de Saint-Germain. 1840-1842

4 P 98 Articles de presse, mémoires, affiches, manifeste, observations, états des liquoristes, arrêtés, rapport, correspondance. 1840-1842

4P 99 Déclaration de M. Aubernon, préfet de Seine-et-Oise, « aux habitants de Saint-Germain-en-Laye » relative au refus des fabricants de liqueurs de se soumettre à la loi, 19 septembre 1840, affiche 43 x 55 cm. 1840

Autres Droits

4P 100-101 Sucres

4P 100 Affaire des Sucres : correspondance. 1839

4P 101 Décret d'ajournement de la loi sur les sucres du 13 juin 1851, 21 décembre 1851, affiche, 45 x 65 cm. 1851

- 4P 102 Sels.- Impôt sur le sel, enquête de la Préfecture : questionnaires et réponses par ville (arrondissement de Mantes), « note sur l'impôt du sel et sur ses effets publiée par l'administration des douanes », correspondance (1831-1832). Inventaire des sels (1848-1849). 1831-1849
- 4P 103 Voiture : correspondance. 1838-1925
- 4P 104-105 Navigation
- 4P 104 Perception des droits : circulaires, arrêtés, instructions et rapports, correspondance. 1808-1834
- 4P 105 Règlement de police relatif à l'octroi de navigation, 15 vendémiaire an XII, affiche, 61 x 51cm. an XII
- 4P 106 Chiffre d'affaires : code de la taxe sur le chiffre d'affaires, correspondance. 1925-1935